



CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 12 AVRIL 2021

Date d'affichage :
le 15 avril 2021

Date de la convocation : 06 avril 2021

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 18 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Willy GUIEAU, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Rachid ANBAR à Madame Caroline BARRE, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Guy CHOUVET

Monsieur Michel CHAPUIS, Maire en exercice, se retire au moment du vote des Comptes Administratifs conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame Caroline BARRE, première Adjointe, est élue à l'unanimité Présidente de Séance.

Secrétaire de séance : Caroline BARRE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 23h50.

N° 1 CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Madame Caroline BARRE pour remplir les fonctions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 2 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : TENUE DE LA RÉUNION EN DISTANCIEL

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- PREND ACTE de la tenue à distance de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021 par visioconférence conformément aux modalités du règlement approuvé par délibération du 18 décembre 2020 et que les élus participant cette séance consacrée au vote des budgets par visioconférence ne sont pas en mesure de les signer pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

N° 3 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- PREND ACTE de la présente communication.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 4 ENVIRONNEMENT : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Rapporteur : Monsieur Jean-François EXBRAYAT

- APPROUVE le montant des subventions allouées à chacune des associations dont l'activité est liée à l'Environnement, selon le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2020	Aides Indirectes	Montant demandé en 2021	Montant proposé	Observations
Groupe Géologique	Découverte de la Géologie en Haute Loire - Initiation à la géologie - Animation touristique, scolaire, de groupe.	260,00 €	siège de l'association : CPC : salle 23 + salle conférences un fois par mois	260,00 €	260,00 €	
Groupe Mycologique de la Haute Loire	Pratique active de la mycologie, éducation du public et des jeunes sur les champignons, contribution à la connaissance de la flore mycologique du département.	260,00 €	CRF : salle 208 : 4 à 5 fois par an + salle B + placards et expo salles foyer bar au CPC + salle de la cheminée commanderie St Jean	300,00 €	260,00 €	
Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique	Protection des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, lutte contre le braconnage, pollution des eaux, dégradation du milieu, gestion et exploitation de ses droits de pêche	800,00 €	aucune		800,00 €	Le montant de l'aide demandé n'est pas indiqué
Nature Haute-Loire	Protection de la nature et respect de l'environnement	260,00 €	Location local à la maison de la citoyenneté (300€ charges annuelles)	1 000,00 €	260,00 €	1 000 € pour partenariat avec les services « charte de l'arbre »
Total Qualité de Vie		1 580,00 €		1 560,00 €	1 580,00 €	

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 5 DÉNOMINATION DE VOIE : SECTEUR RONZADE

Rapporteur : Monsieur Jean-François EXBRAYAT

- APPROUVE la proposition de dénomination de voie comme suit :

« **Chemin des Hauts de la Ronzade** ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 6 STATIONNEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES - BORNES DE RECHARGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-François EXBRAYAT

- DÉCIDE que le stationnement des véhicules électriques et hybrides rechargeables est gratuit au droit des bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Electriques) ci-après et uniquement lors des phases de rechargement (stationnement limité à 2 heures) :

- Place de la Libération, une borne IRVE avec un emplacement de stationnement,
- Avenue Charles Dupuy, une borne IRVE avec un emplacement de stationnement,
- Voie Est place Michelet n°9, une borne IRVE avec deux emplacements de stationnement.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Celline GACON

N° 7 SPL DU VELAY - NOUVELLE CONCESSION COEUR DE VILLE - AVENANT N°5

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE le nouveau bilan de la concession d'aménagement de renouvellement urbain centre-ville du Puy tel qu'il ressort à l'avenant n° 5 annexé,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5 au contrat de concession joint à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 8 SPL DU VELAY - NOUVELLE CONCESSION COEUR DE VILLE CRAC 2020

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE le Compte Rendu Annuel des Comptes (CRAC) 2020 de la Concession de Renouvellement urbain du centre ville du Puy,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre ou signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 9 CONCESSION ZAC DU PENSIO : CRAC 2020

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE le Compte Rendu Annuel des Comptes 2020 du contrat de concession d'aménagement de la ZAC du Pensio,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre ou à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 10 MODIFICATION DU PSMV : DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- PREND ACTE de l'avis favorable exprimé par la commission locale du site patrimonial remarquable et Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France dans leur réunion du 25 février 2021 relative aux points listés ci-avant,
- SOLLICITE Monsieur le Préfet de la Haute-Loire pour engager la modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur,
- SOLLICITE Monsieur le Préfet de la Haute-Loire pour le lancement d'une enquête publique préalable à cette modification,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de modification.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 11 RAVALEMENTS DE FAÇADES OBLIGATOIRES : MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'INTERVENTION

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE les modifications d'instruction des demandes de subvention conformément à l'annexe jointe,
- APPROUVE les conditions d'attribution des subventions distinguant les ravalements de façades imposés par la collectivité et les demandes volontaires de ravalement,
- APPROUVE le règlement des ravalements de façade annexé,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 12 FOIRE EXPOSITION : CONVENTION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Jérôme EYNARD

- PREND ACTE de la convention d'occupation du domaine public ci-jointe annexée,
- APPROUVE les montants de la redevance d'occupation du domaine public des trois prochaines éditions :
 - Pour l'année 2022 : 15 % de la marge brute de la foire exposition avec un minimum de 6 000 €,
 - Pour l'année 2024 : 20 % de la marge brute de la foire exposition avec un minimum de 10 000 €,
 - Pour l'année 2026 : 25 % de la marge brute de la foire exposition avec un minimum de 15 000 €,Cette redevance sera plafonnée à 35 000 € par événement,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 13 DÉSIGNATION DES MEMBRES AU COMITÉ COMMERCE DE PROXIMITÉ ET TRAVAUX DE LA VILLE DU PUY-EN-VELAY.

Rapporteur : Monsieur Jérôme EYNARD

- DÉSIGNE l'Adjoint en charge des travaux et l'Adjoint en charge du Commerce comme membres du **comité commerce de proximité et travaux de la Ville du Puy-en-Velay.**

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 14 AFFAIRES SCOLAIRES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Marlène LASHERME

- APPROUVE le montant des subventions pour l'année 2021 pour un montant total de 9 150 € (neuf-mille-cent-cinquante euros) à attribuer selon le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2019	Aides Indirectes	Montant demandé en 2021	Montant proposé	Observations
La Ligue de l'Enseignement	Actions diverses dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs, en particulier en faveur des plus démunis.	5 000,00 €	Mise à disposition de structures municipales (salles, gymnase, terrain de football)	5 000,00 €	5 000,00 €	
Comité Départemental de Prévention Routière	Etudier toutes mesures pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route	300,00 €	/	300,00 €	300,00 €	
Scouts & Guides de France	Contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme	850,00 €	Aides aux œuvres de vacances versées pour les enfants ponants lors des séjours/camps	850,00 €	850,00 €	
Association « Jeunes Pousses »	Offrir un lieu convivial de rencontre et d'échange à destination des familles. Participer à l'épanouissement de l'enfant et de la relation parents-enfants. Valoriser les initiatives des personnes comme détenteurs de savoirs, savoirs être et savoirs faire. Transmettre des valeurs de solidarité, de respect des personnes et de l'environnement et d'ouverture sur le monde. Encourager une mixité sociale et intergénérationnelle. Rompre l'isolement et créer du lien social.	3 000,00 €	soutien logistique lors de manifestations, communication sur panneau lumineux, prêt de salles municipales occasionnellement (Centre Pierre Cardinal)	3 000,00 €	3 000,00 €	Subvention 2019 d'un montant de 1 500 € versée par la Communauté d'Agglomération (1 000 € en 2020)
TOTAL		9 150,00 €		9 150,00 €	9 150,00 €	

- DÉCIDE que la dépense soit prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation :
Nature : 6574 – Chapitre : 65 – Sous fonction : 255.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 15 AIDES AUX OEUVRES DE VACANCES ET AUX SÉJOURS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : PARTICIPATION

Rapporteur : Madame Marlène LASHERME

- APPROUVE les montants des aides aux œuvres de vacances de 415,00 € (quatre-cent-quinze euros) et aux séjours à caractère pédagogique de 14,00 € (quatorze euros) tels qu'ils figurent aux tableaux ci-dessous pour un montant global de 429,00 € (quatre-cent-vingt-neuf euros) :

Organisateurs	Séjours	Dates ou périodes		ALSH & Séjours < 5 jours						Séjours ≥ 5 jours				Montant total de la participation
				1/2 journées			Journées			Nbre Enfants	Durées Séjours	Nbre total journées	4,50 € Participations	
		Du	Au	Nbre enfants concernés	Tarif : 1,70 €		Nbre d'enfants concernés	Tarif : 3,50 €						
					Nbre ½ journées	Total		Nbre Journées	Total					
Association Vivre Meux à Chadrac (43770 Chadrac)	ALSH	01/01/2020	31/12/2020	5	49	83,30 €	5	49	171,50 €					254,80 €
		SOUS TOTAL												254,80 €
Maison des Jeunes et de la Culture (43000 Espaly)	ALSH	vacances février 2021		1	1	1,70 €	3	11	38,50 €					40,20 €
		SOUS TOTAL												40,20 €
Scoots & Guides de France (Groupe du Puy)	ALSH	01/04/2020	31/08/2020	10	10	17,00 €	11	120	420,00 €	Montant total de 437,00 € déjà versé lors du Conseil Municipal du 26.02.2021				
											Suite à une erreur matérielle, le montant total à verser est de 557,00 € car séjours ≥ 5 jours. Différence à verser : 120 €			
SOUS TOTAL												120,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL													415,00 €	

Séjours					Séjours < 5 jours			Séjours ≥ 5 jours			Montant total de la participation
Organisateurs	Nature	Lieux	Dates		Montant participation : 3,50 €			Montant participation : 4,50 €			
			Du	Au	Nbre Elèves	Durée Séjour	Total	Nbre Elèves	Durée Séjour	Total	
ISVT La Salle (Vals-Près-Le Puy)	Voyage d'études	Vercors	28/09/2020	01/10/2020	1	4	14,00 €				14,00 €
			SOUS TOTAL								
TOTAL GÉNÉRAL											14,00 €

- DÉCIDE que cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation : Nature : 6574 - Chapitre : 65 - Sous fonction : 255.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 16 ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (OGE) : CONVENTION DE FINANCEMENT

Rapporteur : Madame Marlène LASHERME

- VALIDE l'enveloppe annuelle proposée pour 2021 selon le tableau ci-après :

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CLASSES PRE ELEMENTAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Nature 6574 - Chapitre 65 - Sous fonction 213

ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS au 01/01/2021	FORFAIT UNITAIRE 2020	FORFAIT UNITAIRE 2021	TOTAL ANNUEL	REPARTITIONS		
					1er versement (avant le 31.03) [Effectifs*Forfait 2020/3]	2ème versement (avant le 30.06) [Effectifs*Forfait 2021/3]	3ème versement (avant le 31.10) [Effectifs*Forfait 2021 - 1* et 2ème versements]
Saint Louis	55	1 437,12 €	1 471,05 €	80 907,75 €	26 347,20 €	26 969,25 €	27 591,30
Saint Joseph / Le Rosaire	73	1 437,12 €	1 471,05 €	107 386,65 €	34 969,92 €	35 795,55 €	36 621,18
Saint Régis / Saint Michel	48	1 437,12 €	1 471,05 €	70 610,40 €	22 993,92 €	23 536,80 €	24 079,68
Sainte Thérèse	25	1 437,12 €	1 471,05 €	36 776,25 €	11 976,00 €	12 258,75 €	12 541,50
Saint Flory	27	1 437,12 €	1 471,05 €	39 718,35 €	12 934,08 €	13 239,45 €	13 544,82
Escola Calendreta	11	1 437,12 €	1 471,05 €	16 181,55 €	5 269,44 €	5 393,85 €	5 518,26
TOTAL GENERAL	239			351 580,95 €	114 490,56 €	117 193,65 €	119 896,74

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CLASSES ELEMENTAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Nature 6574 - Chapitre 65 - Sous fonction 213

ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS au 01/01/2021	FORFAIT UNITAIRE 2020	FORFAIT UNITAIRE 2021	TOTAL ANNUEL	REPARTITIONS		
					1er versement (avant le 31.03) [Effectifs*Forfait 2020/3]	2ème versement (avant le 30.06) [Effectifs*Forfait 2021/3]	3ème versement (avant le 31.10) [Effectifs*Forfait 2021 - 1* et 2ème versements]
Saint Louis	74	641,44 €	653,18 €	48 335,32 €	15 822,19 €	16 111,77 €	16 401,36 €
Saint Joseph / Le Rosaire	90	641,44 €	653,18 €	58 786,20 €	19 243,20 €	19 595,40 €	19 947,60 €
Saint Régis / Saint Michel	68	641,44 €	653,18 €	44 416,24 €	14 539,31 €	14 805,41 €	15 071,52 €
Sainte Thérèse	37	641,44 €	653,18 €	24 167,66 €	7 911,09 €	8 055,89 €	8 200,68 €
Saint Flory	30	641,44 €	653,18 €	19 595,40 €	6 414,40 €	6 531,80 €	6 649,20 €
Escola Calendreta	10	641,44 €	653,18 €	6 531,80 €	2 138,13 €	2 177,27 €	2 216,40 €
TOTAL GENERAL	309			201 832,62 €	66 068,32 €	67 277,54 €	68 486,76 €

- VALIDE le projet de convention fixant les modalités financières pour l'année 2021,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions et toutes pièces s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 29

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

N° 17 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - SUBVENTIONS POUR GRANDES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Rapporteur : Madame Catherine CHALAYE

- RÉPARTIT Les crédits ci-dessus entre les diverses associations dont les demandes figurent dans le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2018	Montant demandé	Montant proposé	Observations
SOCIETE ACADEMIQUE DU VELAY	étude publications travaux intérêt local	500,00	500,00	500,00	
LE PUY VILLE D'ART	sauvegarde du patrimoine	500,00	500,00	500,00	
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE CROZATIER	animation et soutien actions du musée	500,00	500,00	500,00	
GROUPE D'ASTRONOMIE DU VELAY	pratique de l'astronomie amateur	300,00	300,00	300,00	
BRIDGE CLUB DU PUY-EN-VELAY	enseignement et pratique du bridge	700,00	700,00	700,00	
ASSOCIATION PHILATELIQUE VELLAVE	aide des collectionneurs et expositions	100,00	100,00	100,00	
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	intégration des nouveaux arrivants au Puy-en-Velay	150,00	150,00	150,00	
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE LA DENTELLE	diffusion et promotion de la dentelle	500,00	400,00	400,00	
	subvention exceptionnelle	400,00	1 000,00	400,00	Exposition Beautés de soie
LES COMPAGNONS DE MIRAMANDE	isle miramande roi de l'oiseau	250,00	125,00	125,00	
COMPAGNIE DES MERCENAIRES	étude moeurs moyen âge et renaissance	250,00	250,00	250,00	
ERSA MALOMBRINA	participation aux fêtes Renaissance	300,00	1 500,00	250,00	
LA BANDE DE MICROCHOLE	isle de l'oiseau roi oiseau	250,00	300,00	250,00	
PAVANES ET CAPRIOLS	danses historiques	300,00	800,00	800,00	
COMDT 43	musiques et danses traditionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
APAC	danses et musiques portugaises	500,00	500,00	500,00	
NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2019	Montant demandé	Montant proposé	Observations
GROUPE FOLKLORIQUE LE VELAY	danses folkloriques	500,00	500,00	500,00	
WELCOME SANTIAG	danses country	300,00	300,00	300,00	
CENTRE DANSE	pratique de la danse	500,00	500,00	500,00	
HIP-HOP ACADEMIE	pratique de la danse hip-hop	/	1 000,00	300,00	
	subvention exceptionnelle	1 000,00	2 200,00	1 000,00	Animations autour de la culture urbaine
NOSFERATU PRODUCTION	création et diffusion spectacles	800,00	800,00	800,00	
THEATRE DU MAYAPO	création et diffusion spectacles théâtre de poche et organisation du Festival Graine de scène	300,00	2 000,00	300,00	
	subvention exceptionnelle	1 200,00	1 500,00	800,00	création « tous différents, tous pareils »
THEATRE DU BOFADON	développement de la pratique théâtrale	700,00	1 000,00	700,00	
ARS MUSICA	chant choral	550,00	500,00	400,00	
ENSEMBLE VOCAL LES ANCIENS	chant polyphonique	800,00	400,00	400,00	
A CŒUR JOIE	chant choral	700,00	400,00	400,00	
ENSEMBLE VOCAL INTERMEZZO	chant choral	450,00	450,00	400,00	
MELTINGPOTES	chant choral	400,00	400,00	400,00	
CENTRE DEPTAL D'ART VOCAL ET LYRIQUE	chant choral	800,00	600,00	400,00	
	subvention exceptionnelle	/	3 000,00	2 000,00	Création Barbe Bleue (opéra bouffe)
CHORALE DES AINES DU BASSIN DU PUY	chant choral	150,00	150,00	150,00	
NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2019	Montant demandé	Montant proposé	Observations
ENSEMBLE SINE NOMINE	chant choral	250,00	250,00	250,00	
CHORALE ARC EN CIEL	chant chorale	400,00	400,00	400,00	
LA TROUPE JUKE BOXE	chant choral	400,00	400,00	400,00	
CLUB PHOTO DE GUITARD	développement de la pratique de la photographie	700,00	1 000,00	500,00	
LES ARTISTES DU VELAY	promouvoir la peinture d'artistes locaux	400,00	400,00	400,00	
DANTE ALIGHIERI	liens entre la France et l'Italie	600,00	600,00	400,00	
LE DISJONCTEUR	activités cinématographiques	400,00	1 000,00	400,00	
AMICALE DES MAGICIENS	organisation d'un festival de magie	700,00	700,00	500,00	
MOUVEMENT EUROPEEN	promouvoir l'idée européenne	150,00	150,00	150,00	
PRESENCE PHILOSOPHIQUE	promouvoir la philosophie pour tous	400,00	400,00	400,00	
PRESENCE BAROQUE AU PUY-EN-VELAY (EGLISE DU COLLEGE)	promouvoir l'église du Collège	600,00	1 000,00	400,00	
XFB	développer la promotion et la diffusion des musiques actuelles	300,00	600,00	300,00	Son au Jardin Henri Vinay
CERCLE ARTISTIQUE ET POETIQUE D'ALVERGNE	subvention exceptionnelle	1 500,00	600,00	600,00	Salon Artistique International
TOTAL Subventions aux Associations Culturelles		23 760,00	34 625,00	22 475,00	

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2019	Montant demandé	Montant proposé	Observations
COMITE DU ROI DE L'OISEAU	organisation des fêtes du roi de l'oiseau	153 000,00	153 000,00	153 000,00	
	subvention spécifique pour services de secours	5 190,00	5 190,00	5 190,00	
INTERFOLK	festival international folklorique	11 000,00	11 500,00	11 000,00	
	section jeune	1 000,00	1 500,00	1 000,00	
CDMDT 43	festival les basaliques	1 800,00	2 500,00	1 800,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	bal du 14 juillet	2 290,00	2 290,00	2 290,00	
JEUNES AGRICULTEURS HAUTE-LOIRE	Opération Sourire	/	1 500,00	1 500,00	
TOTAL Grandes Manifestations Culturelles		174 280,00	177 480,00	175 780,00	

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 18 ASSOCIATION ROI DE L'OISEAU / VILLE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT

Rapporteur : Madame Catherine CHALAYE

- APPROUVE les termes de la convention de financement à passer entre la Ville et l'association Roi de l'Oiseau,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 19 CONVENTION DE PARTENARIAT - BILLET JUMELÉ " HÔTEL DES LUMIÈRES - STATUE NOTRE DAME DE FRANCE" 2021

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- APPROUVE la convention de partenariat entre la ville du Puy-en-Velay et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, pour la vente du billet jumelé « Hôtel des Lumières – Statue Notre Dame de France » selon le tarif suivant :

Catégorie	Tarifs 2021
Tarif unique	11,50 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention de partenariat d'une durée d'un an et tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 20 CONVENTION DE PARTENARIAT PASS'CARD EN VELAY - SAISON 2021 : AVENANT N°2

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- APPROUVE l'avenant n°2 de la convention de partenariat 2021 entre la ville du Puy-en-Velay et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, pour le Pass'Card selon les tarifs suivants :

PASS'CARD « 3 monuments »

Catégories	Tarifs 2021
Moins de 6 ans	Gratuité
Entre 6 et 18 ans	4 €
Au-dessus de 18 ans	9.50 €

PASS'CARD « 4 monuments » (pour mémoire)

Catégories	Tarifs 2021
Moins de 6 ans	Gratuité
Entre 6 et 18 ans	6 €
Au-dessus de 18 ans	12.50 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat et tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 21 CONVENTION DE MANDAT / ENCAISSEMENT DES RECETTES DU ROCHER CORNEILLE/
STATUE
NOTRE DAME DE FRANCE DU PUY-EN-VELAY PAR L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY: AVENANT N°1**

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention de mandat prévoyant la vente de billets à l'unité pour le site du Rocher Corneille par le biais de l'Office de Tourisme à compter du 1er Juillet 2021 pour une durée d'un an soit jusqu'au 30 Juin 2022.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 22 DISPOSITIF "PROFESSION SPORT" : ENGAGEMENT DE PRINCIPE POUR LA SAISON
SPORTIVE
2021/2022**

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- APPROUVE le versement, aux associations sportives concernées, de l'aide à l'emploi sportif à hauteur de 1,70 € de l'heure plafonnée à 85 heures mensuelles par éducateur et dans la limite de deux éducateurs par association pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, selon les états qui seront fournis,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 23 ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2021

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- ADOPTE le montant des subventions à attribuer aux associations sportives selon le tableau ci après :

	Nom du Club	Sport	Objet de la demande	Montants 2020	BP 2021
1	Subventions aux associations			50 930,38 €	51 783,88 €
	FC Chirel	Football	entraînements et compétitions	676,50 €	676,50 €
	HOPC	Handball	entraînements et compétitions	9 253,88 €	9 253,88 €
	Tennis de Table le Puy Chadrac *	Tennis de table	entraînements et compétitions		853,50 €
	Arts Martiaux Le Puy Comm.	Judo/Jujitsu	entraînements et compétitions	6 792,59 €	6 792,59 €
	ASM Gym/Trampo	Gym	entraînements et compétitions	5 754,36 €	5 754,36 €
	Athlétic Club	Sport de combats	entraînements et compétitions	4 512,08 €	4 512,08 €
	Ecole de Pétanque	Pétanque	entraînements et compétitions	887,67 €	887,67 €
	Groupe Cyclo du Puy	Vélo	entraînements et compétitions	469,56 €	469,56 €
	Le Puy Pétanque	Pétanque	entraînements et compétitions	668,97 €	668,97 €
	Stade Bouliste	Pétanque	entraînements et compétitions	562,83 €	562,83 €
	Tae Kwon Do	Tae Kwon Do	entraînements et compétitions	713,99 €	713,99 €
	USV	Force athlétique	entraînements et compétitions	5 451,68 €	5 451,68 €
	Velay Gym	Gym	entraînements et compétitions	5 711,36 €	5 711,36 €
	Viet vo dao	Viet vo dao	entraînements et compétitions	292,67 €	292,67 €
	Gym Emile Roux	Gym	entraînements et compétitions	2 336,56 €	2 336,56 €
	Gym pour Tous	Gym	entraînements et compétitions	2 778,79 €	2 778,79 €
Gym Taulhac/quoi	Gym	entraînements et compétitions	558,01 €	558,01 €	
Hsi Ming	Art martiaux chinois	entraînements et compétitions	1 083,86 €	1 083,86 €	
Montplaisir	Gym Douce	entraînements et compétitions	2 425,01 €	2 425,01 €	
2	Subv. Sports scolaires			2 112,66 €	2 146,20 €
	USEP	Sport scolaire	Aide favorisant le développement du sport scolaire	1 056,33 €	1 073,10 €
	UGSEL	Sport scolaire	Aide favorisant le développement du sport scolaire	1 056,33 €	1 073,10 €
3	Grandes Manifestations			4 100,00 €	23 300,00 €
	Groupe Cyclo du Puy	cyclisme	Rallye Lafayette	1 300,00 €	1 300,00 €
	Union Sportive du Velay	Force athlétique	Championnat de France de développé couché		1 500,00 €
	Jogging 43	Running	15 Km du Puy en Velay	2 000,00 €	12 500,00 €
	Grand Trail du St Jacques	Trail	Trail Chemin de St Jacques	800,00 €	8 000,00 €
4	Aides diverses			2 500,00 €	2 500,00 €
	Ecole de Pétanque	Pétanque	Championnat des clubs de sport adapté et Championnat Régional de sport adapté	250,00 €	250,00 €
	Aide aux sportifs de Haut Niveau	Jujitsu	Pierre GUIGNANT (Arts Martiaux le Puy)	750,00 €	750,00 €
	Aide aux sportifs de Haut Niveau	Jujitsu	Rémi BOULAMOY (Arts Martiaux le Puy)	750,00 €	750,00 €
	Hassan EL BELGHITI (USV)	Force athlétique	Aide pour sportif de Haut Niveau	750,00 €	750,00 €

* subvention d'un montant de 1707 € à partager avec la commune de Chadrac

- INSCRIT au Budget Primitif 2021 au chapitre et article correspondants les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 24 PADELS : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AVEC LE TENNIS CLUB DU PUY-EN-VELAY

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- APPROUVE la convention fixant les modalités de participation financière du club de tennis du Puy en Velay au coût de réalisation de deux terrains de padel au complexe tennistique de Quincieu,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention et tous documents permettant la mise en œuvre de cette délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 25 VOLET "POLITIQUE DE LA VILLE- VIE DES QUARTIERS" SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER

- APPROUVE le montant des subventions à attribuer selon le tableau ci-après :

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2020	Aides Indirectes	Montant demandé en 2021	Montant proposé 2021	Observations
Vivre ensemble à Guitard	Collectif d'habitants. Animation du quartier	2 200,00	L'association dispose d'une salle au Centre Social de Guitard (une à deux réunions par mois) . Prêt de matériel pour le vide grenier (barrières, tentes, chaises, tables)	2 500,00	2 200,00	Nombreuses animations de quartier : soirée soupe, soirées musicales, vide grenier, grande marche annuelle 118 familles Le siège social est à la Maison de Quartier Budget prévisionnel : 12 320 € Résultat de l'exercice : 5926,22 €
Association "les Taulha'quoi"	Collectif d'habitants. Animation du quartier	2 200,00	L' association dispose des salles de l'ancienne mairie de Taulhac 18 h par semaine			Pas de demande de subvention déposée en 2021.
Val Vert Plus	Collectif d'habitants. Animation du quartier	2 200,00	La salle Coluche est mise à disposition et soutien logistique	2 200,00	2 200,00	Activités en lien avec la Maison de Quartier : repas de quartier, animation de Noël , Interfolk...- jardin partagé 25 Familles. Le siège social est à la Maison de quartier. Budget prévisionnel : 4150 € Résultat de l'exercice : + 595,96 €
Vivre ensemble à Saint Laurent	Collectif d'habitants. Animation du quartier	2 200,00	L'association bénéficie gratuitement 1 fois par an de la salle Jeanne d'Arc pour le Téléthon, de la cantine de Jeanne d'Arc pour la galette et du gymnase Massot pour la réception d'Interfolk	2 200,00	2 200,00	Animations dans le quartier : repas de quartier - vide grenier – fête des voisins – galette des rois... 28 adhérents Budget prévisionnel : 6830 € Résultat de l'exercice : + 1050,27 €
Association " Le Village d'Ours"	Collectif d'habitants. Animation du quartier	800,00	Assemblée d'Ours	800,00	800,00	Animations de quartier : rencontres entre les habitants accueil des nouveaux arrivants, 19 familles Budget prévisionnel : 5050 € Résultat de l'exercice : 475 €
Association " Village Ours et Mons"	Collectif d'habitants. Animation du quartier	800,00	L'association utilise gratuitement les salles de l'ancienne mairie pour leurs réunions.	800,00	800,00	Rencontres transgénérationnelles des habitants du village, galette des rois, jeux de boules, repas annuel.. 35 adhérents Budget prévisionnel : 1900 € Résultat de l'exercice : + 650 €
CLCV (Comité Le Puy en Velay)	Association de défense des consommateurs et notamment des locataires	450,00	L'association est logée à la Maison de la Citoyenneté	450,00	450,00	Permanences sur le Puy : Informer et défendre les adhérents dans leur vie quotidienne : logement, consommation... 40 adhérents Budget prévisionnel : 3150 € Résultat de l'exercice : +338,54 €
Vivre en Vieille Ville	Collectif d'habitants. Animation du quartier	2 200,00	L'association se réunit dans un local privatif	3 000,00	2 200,00	Amélioration du cadre de vie de la Vieille Ville en participant à l'aménagement, l'embellissement, et à l'animation du quartier- demande supplémentaire de crédits pour de nombreuses actions : - vide grenier - arts de la rue - jeux de rue en bois - concert en soirée 34 personnes Budget prévisionnel : 3750 € Résultat de l'exercice : + 2050,79 €
Association des habitants du Riou	Collectif d'habitants. Animation du quartier	840,00	L'association se réunit à la Maison de l'Assemblée	900,00	840,00	L'association œuvre et participe à l'animation du quartier (galette des rois, tripes, grillades ...) et à l'entretien des biens de section du Riou. 37 adhérents Budget prévisionnel : 1160 €
Association femmes NJR	Collectif de femme		L'association se rencontre à la maison des association	1 500,00	750,00	Association de promotion de la culture de Bosnie-Herzégovine mais ouverte à tous avec un objet social, solidaire et culturel 65 adhérents Budget prévisionnel 2 800,00 € Aide au démarrage avec un souhait que l'association participe à des événements en ville
TOTAL Politique de la Ville - Vie des Quartiers		13 890,00		14 350,00	12 440,00	

- INSCRIT au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants sous l'imputation :
 Chapitre : 65 – Sous-fonction : 520 et 512 – Article : 6574.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 26 AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES ÂGÉES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Michelle MICHEL

- APPROUVE l'attribution des subventions aux associations dont le détail est précisé dans le tableau ci-après, pour une somme totale de 28 750,00 € :

N°	NOM DE L'ASSOCIATION	Objet détaillé de l'Association	Montant 2020	Subvention 2020 Exceptionnelle liée à la Crise du Covid 19	Aides indirectes	Montant demandé 2021	Subvention pour tenir compte des imprévus auprès de la population	Montant proposé	Observations
SECTEUR SANTE									
1	Association pour le Don de Sang Bénévole du Puy-en-Velay	Collecte de sang – 3 demi-journées de collecte par an	250,00 €		Prêt salle J d'Arc et Centre Roger Fournayon 3 matinées par an	200,00 €		200,00 €	PAS D'ASSEMBLEE GENERALE CETTE ANNEE
2	CLUB COEUR ET SANTE DU PUY EN VELAY	Organisation de séances de réadaptation pour aider les patients atteints de pathologie cardiaque à renouer avec la vie familiale, sociale voire professionnelle	1 000,00 €			1 000,00 €		1 000,00 €	2020 CHARGES INCOMPRESSIBLE ET MOINS D'ADHESIONS
SECTEUR PERSONNES AGEES									
3	CLUB " LES FUSEAUX D'OR"	Briser la solitude des anciens (jeux, pétanque, sorties, théâtre, repas, palette, loto, fête de saint Jean, voyage, restaurant.....)	1 800,00 €		Prêt de salles : CRF 4 fois/semaine, Espace Coluche 2 fois/par semaine, Gymnase 2 fois/semaine	1 600,00 €		1 600,00 €	A CE JOUR AUCUNE LISTE D'ACTIVITE FAITE DU AU COVID 19 EN PRINCP C'EST 20 EUROS PAR ADHERENTS POUR LA SUBVENTION
4	VMEH (Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers)	Interventions de bénévoles auprès des personnes en services gériatrie, hospitalisées ou en maison de retraite, afin d'apporter réconfort et aide morale, plus spécialement auprès de ceux qui n'ont plus ou peu de visites.	400,00 €			400,00 €		400,00 €	MANTEN DES LIENS TELEPHONIQUES A RESIDENTS ET VISITES PONGUELLES
ASSOCIATIONS CARITATIVES									
5	BANQUE ALIMENTAIRE	Contribution à l'apport d'une réponse face à l'urgence des problèmes de la faim sur le département par la collecte et la redistribution de surplus et de dons alimentaires, afin d'aider les personnes à se restaurer.	3 000,00 €	1 000,00 €	Prêt d'un local pour AG	3 000,00 €	500,00 €	3 500,00 €	
6	CROIX ROUGE FRANCAISE	Vestiboutique et aide alimentaire, visite aux personnes isolées, halte répit Alzheimer, aides financières sur dossiers d'assistants sociaux, formation aux premiers secours, postes de secours lors de manifestations, opérations pauses café au Fangeas. Activité de tiers lieu pour souder les liens entre générations et échanger son savoir faire.	3 300,00 €	1 000,00 €	Prêt d'un local pour AG	3 300,00 €	500,00 €	3 800,00 €	
7	LES RESTAURANTS DU CŒUR	Aides alimentaires, aides à la personne, atelier de français, aide réinsertion professionnelle, microcrédit et accès au droit.	6 800,00 €	1 000,00 €		6 800,00 €	500,00 €	7 300,00 €	PAS D'ASSEMBLEE GENERALE DU AU COVID 19
8	SECOURS CATHOLIQUE (équipe locale)	Suivi et accompagnement des familles et personnes isolées en lien avec les travailleurs sociaux, aides financières, accompagnement scolaire, vesti boutique, Don de vêtements, espace de parole et d'écoute autour d'un café, épicerie solidaire, accueil familial de vacances, jardins familiaux, atelier de couture.	3 000,00 €	1 000,00 €		3 000,00 €	500,00 €	3 500,00 €	
9	SECOURS POPULAIRE	Soutien de toutes natures aux personnes et familles en difficultés ou dans le besoin (Alimentation, hygiène, vêtement, aide à la solidarité, aide administrative, aide aux loisirs, aux vacances, à la culture, éducation populaire et aide internationale)	3 500,00 €	1 000,00 €	Prêt de salle, divers tirages de documents, plantes pour chasse aux œufs	3 500,00 €	500,00 €	4 000,00 €	
10	SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL	Lutte contre la solitude : visites à domicile, hôpital, maisons de retraites, sorties culturelles, « goûter d'amitié » le dimanche après midi. Aide matérielle ponctuelle. Mise en relation avec les institutions (service social, CPAM, service de transports en commun, etc.), l'épicerie solidaire.	950,00 €		Prêt de salle en Octobre pour AG	950,00 €		950,00 €	
LOGEMENT									
11	HABITAT ET HUMANISME	Loger les personnes seules et les familles en difficultés dans un logement et à faible loyer	950,00 €			950,00 €		950,00 €	
AIDE HUMANITAIRE									
12	UNICEF	Formations, collectes de fonds pour le financement des programmes engagés par UNICEF France. Actions éducatives auprès des scolaires et du public afin de faire connaître la convention internationale des Droits de l'Enfant (DIDE) sur tout le Département de la Haute Loire.	200,00 €		Prêt d'une cave au Marché Couvert, Prêt de salles pour AG, manifestation. Prêt de matériel	200,00 €		200,00 €	
AIDE JURIDIQUE									
13	JUSTICE ET PARTAGE	Rôle d'intermédiaire entre les victimes et les différentes structures judiciaires. Un accompagnement aux personnes est proposé afin de répondre aux questions sur le fonctionnement de la justice. Une aide dans l'accomplissement des démarches liées aux procédures est également proposée. 207 personnes du Puy en Velay reçues dans le cadre de l'aide aux victimes/accès au droit en 2017.	1 000,00 €			1 000,00 €		1 000,00 €	renouveau de la subvention 2019
ANIMATION EHPAD									
14	TRIO DAJAMA	Animation musicale dans les EHPAD et les hôpitaux	350,00 €			350,00 €		350,00 €	association qui intervient bcp dans les EHPAD – Pas de demande en 2021

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 27 PERSONNEL : SUPPRESSIONS AU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE les suppressions de postes proposées,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes subséquents.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 28 PERSONNEL : MISES À DISPOSITION

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le principe des mises à disposition suivantes :
 - Madame Marcelline GERVAISEAUX, agent de la ville du Puy-en-Velay, mise à la disposition de la Communauté d'agglomération, à temps complet, pour assurer, au sein du service des sports, des missions d'entretien à la piscine La Vague, du 24/02/2021 au 31/05/2021.
 - Monsieur Joffrey FOURNET, agent de la Communauté d'agglomération, mis à disposition de la ville du Puy-en-Velay, à temps complet, pour assurer les fonctions d'animateur à l'Accueil de Loisirs du Val Vert, sur le groupe des 3/4 ans, du 19 au 23 avril 2021,
 - Madame Agnès MERCIER, agent de la ville du Puy-en-Velay, mise à la disposition de la Communauté d'agglomération, à temps complet, pour assurer les missions de responsable de relais petite enfance, du 08/02/2021 au 31/07/2021.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 29 RECRUTEMENT : AUTORISATION DE RECOURS À UN CONTRACTUEL

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- VALIDE la proposition de Monsieur le Maire concernant le recrutement d'un agent contractuel sur le poste « Animateur de Commerce en Cente Ville », en raison de l'absence de candidatures statutaires satisfaisantes,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 3
Michelle CHAUMET Fabien SURRELLaurent JOHANNY

**N° 30 ENFOUISSEMENT BASSE TENSION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU VAL FLEURY :
AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA
HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE l'avant-projet des travaux relatifs à l'enfouissement du réseau basse tension et à la rénovation de l'éclairage public rue du Val Fleury, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergies,

- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,
- FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de : **22 710,87 €** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la Caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,
- INSCRIT à cet effet la somme de **22 710,87 €** au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 31 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC - ATTRACTIVITÉ DU CENTRE VILLE ET MISE EN SÉCURITÉ DES RUES (RUE SAINT-FRANÇOIS RÉGIS ET BORNES D'ACCÈS) : PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le plan de financement relatif aux travaux précités,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 32 PLATEFORME DE VENTE EN LIGNE : CONVENTION POUR COMPTE DE TIERS

Rapporteur : Madame Marlène LASHERME

- APPROUVE la signature d'une convention d'encaissement pour compte de tiers avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 33 ASSOCIATION D'ANCIENS COMBATTANTS : SUBVENTIONS

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le montant des subventions allouées à chaque association d'Anciens Combattants, tel que détaillé dans le tableau ci-annexé.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 34 COMMUNE DE MENIL SUR BELVITTE : PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA RESTAURATION DE "L'ÉGLISE SAINT MAURICE"

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ACCORDE une participation financière de 1 000 euros à la Mairie de Menil sur Belvitte pour la restauration de « l'Église Saint Maurice ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : MAJORITÉ
Pour : 32
Contre : 1
Celline GACON**

N° 35 BUDGET ANNEXE VENTE D'ÉNERGIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget annexe Vente d'Énergie pour l'exercice 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 36 BUDGET ANNEXE CAMPING : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget annexe camping pour l'exercice 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 37 BUDGET ANNEXE CUISINE EN VELAY : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget annexe Cuisine en Velay pour l'exercice 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 38 BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier, au titre du budget principal pour l'exercice 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 39 COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- DÉCIDE de ne pas procéder à cette nomination au scrutin secret, comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- DÉSIGNE Madame Caroline BARRE, Adjointe, pour remplir les fonctions de Président de Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021 pour les questions n°40 à 43 relatives aux comptes administratifs 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote des Comptes Administratifs conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 40 BUDGET ANNEXE VENTE D'ÉNERGIE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ARRÊTE le Compte Administratif 2020 du budget annexe Vente d'Énergie conformément au tableau ci-après,

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		130 579,44	11 286,53		11 286,53	130 579,44
Opérations de l'exercice	286 660,03	321 210,43	106 500,00	106 500,00	393 160,03	427 710,43
TOTAUX	286 660,03	451 789,87	117 786,53	106 500,00	404 446,56	558 289,87
Résultats de clôture 2020	165 129,84		-11 286,53		153 843,31	
Restes à réaliser					0,00	
TOTAUX CUMULES	286 660,03	451 789,87	117 786,53	106 500,00	404 446,56	558 289,87
	RESULTAT DE CLOTURE		BESOIN DE FINANCEMENT		RESULTAT NET DE CLOTURE	
Résultats définitifs	165 129,84		-11 286,53		153 843,31	

- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 41 BUDGET ANNEXE CAMPING : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ARRÊTE le Compte Administratif 2020 du budget annexe Camping conformément au tableau ci-après :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		29 932,13	4 461,80		4 461,80	29 932,13
Opérations de l'exercice	919,97	14 180,15		5 054,77	919,97	19 234,92
TOTAUX	919,97	44 112,28	4 461,80	5 054,77	5 381,77	49 167,05
Résultats de clôture 2020	43 192,31		592,97		43 785,28	
<i>Restes à réaliser</i>			19 366,97		19 366,97	0,00
TOTAUX CUMULES	919,97	44 112,28	23 828,77	5 054,77	24 748,74	49 167,05
	RESULTAT DE CLOTURE		BESOIN DE FINANCEMENT		RESULTAT NET DE CLOTURE	
Résultats définitifs	43 192,31		-18 774,00		24 418,31	

- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 42 BUDGET ANNEXE "CUISINE EN VELAY" : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ARRÊTE le Compte Administratif 2020 du budget annexe "Cuisine en Velay" conformément au tableau ci-après :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépense s	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		477,18		115 437,34	0,00	115 914,52
Opérations de l'exercice	1 234 399,41	1 234 387,96	107 620,26	103 210,93	1 342 019,67	1 337 598,89
TOTAUX	1 234 399,41	1 234 865,14	107 620,26	218 648,27	1 342 019,67	1 453 513,41
Résultats de clôture 2020	465,73		111 028,01		111 493,74	
<i>Restes à réaliser</i>					0,00	0,00
TOTAUX	1 234 399,41	1 234 865,14	107 620,26	218 648,27	1 342 019,67	1 453 513,41

CUMULES	1	26	
	RESULTAT DE CLOTURE	BESOIN DE FINANCEMENT	RESULTAT NET DE CLOTURE
Résultats définitifs	465,73	111 028,01	111 493,74

- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 28

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

N° 43 BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ARRÊTE le Compte Administratif 2020 du budget principal conformément au tableau ci-après :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2 814 307,29	6 536 154,43		6 536 154,43	2 814 307,29
Opérations de l'exercice	22 852 927,84	26 021 320,83	11 834 033,94	13 002 294,87	34 686 961,78	39 023 615,70
TOTAUX	22 852 927,84	28 835 628,12	18 370 188,37	13 002 294,87	41 223 116,21	41 837 922,99
Résultats de clôture 2020	5 982 700,28		-5 367 893,50		614 806,78	
<i>Restes à réaliser</i>			4 256 063,26	6 246 971,91	4 256 063,26	6 246 971,91
TOTAUX CUMULES	22 852 927,84	28 835 628,12	22 626 251,63	19 249 266,78	45 479 179,47	48 084 894,90
	RESULTAT DE CLOTURE		BESOIN DE FINANCEMENT		RESULTAT NET DE CLOTURE	
Résultats définitifs	5 982 700,28		-3 376 984,85		2 605 715,43	

- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 28

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

N° 44 BUDGET ANNEXE "VENTE D'ÉNERGIE" : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que résumés ci-dessus et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
- Résultat de clôture (excédent) : 165 129,84 €,
 - Affectation en réserves au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 11 286,53 €,
 - Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002-Excédent antérieur reporté » : 153 843,31 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 45 BUDGET ANNEXE "CAMPING" : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que résumés ci-dessus et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
- Résultat de clôture (excédent) : 43 192,31 €,
 - Affectation en réserves au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 18 774,00 €,
 - Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002-Excédents antérieurs reportés » 24 418,31 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 46 BUDGET ANNEXE "CUISINE EN VELAY" : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que résumés ci-dessus et d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :
- Résultat de clôture (excédent) : 465,73 €,
 - Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 - résultats antérieurs reportés » : 465,73 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 4

Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY

N° 47 BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que résumés ci-dessus et affecte le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
 - résultat de clôture : 5 982 700,28 €,
 - affectation au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" pour 3 376 984,85 €,
 - affectation au compte 002 "résultat antérieur reporté" pour 2 605 715,43 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 4
Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY

N° 48 BUDGET ANNEXE "VENTE D'ÉNERGIE" : BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2021 du budget annexe "Vente d'Énergie", conformément aux propositions formulées,
- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 49 BUDGET ANNEXE "CAMPING" : BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2021 du budget annexe "Camping", conformément aux propositions formulées,
- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 50 BUDGET VILLE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE POUR L'ANNÉE 2021 AU
BUDGET
ANNEXE "CUISINE EN VELAY"**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ATTRIBUE une subvention d'équilibre pour l'année 2021, au budget annexe de la Cuisine en Velay, d'un montant de 306 534,27 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 7**

**Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY Catherine GRANIER-
CHEVASSUS Willy GUIEAU Aurélie CHAMBON**

N° 51 BUDGET ANNEXE "CUISINE EN VELAY" : BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2021 du budget annexe "Cuisine en Velay", conformément aux propositions formulées,
- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : MAJORITÉ
Pour : 26
Contre : 4**

**Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY
Abstention : 3
Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Willy GUIEAU, Aurélie CHAMBON**

N° 52 BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2021 du budget principal, conformément aux propositions formulées,
- PRÉCISE que les élus participants à la séance, en visioconférence, ne sont pas en mesure de signer les documents budgétaires pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

**VOTE : MAJORITÉ
Pour : 26
Contre : 4**

**Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY
Abstention : 3
Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Willy GUIEAU, Aurélie CHAMBON**

N° 53 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- **FIXE** pour l'année 2021 les taux d'imposition suivants :
- Taxe foncier bâti : 49,18 % (soit 27,28 % taux communal 2020 + 21,90 % taux départemental 2020),
 - Taxe foncier non bâti : 132,90 %.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 26

Contre : 3

Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Willy GUIEAU, Aurélie CHAMBON

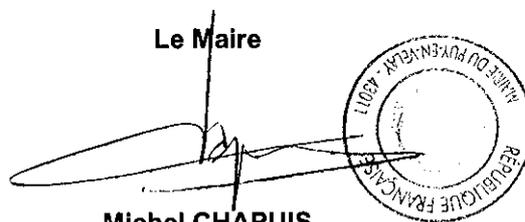
Abstention : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affiché le 15 avril 2021 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Michel CHAPUIS'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AVENCHES SUISSE' around the top inner edge and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' around the bottom inner edge. The center of the stamp is mostly blank.

Michel CHAPUIS